

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux. Item\[Syndicat, propriété, police - suite\]](#)

[Syndicat, propriété, police - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0122

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Ile Section
DES OCCUPANTS

Après que le Syndic aura porté sur vingt feuillets ce qui concerne la connaissance des vingt maisons, il passera au dénombrement de ceux qui les occupent; mais tout ce qu'il importe à un Syndic de savoir sur le compte d'un homme quelconque qui occupe ou vient occuper un appartement dans une maison, ou une maison entière de son syndicat, se réduit aux choses suivantes,

52 son nom, son pays, ses qualités, leurs dates, / les lieux où il les a prises, son entrée dans la province, généralité, ville, bourg ou village, son domicile par province, généralité, ville, bourg ou village, quartier, rue, syndicat, maison, escalier, étage et porte; sa sortie d'un syndicat pour un autre, ou de la ville, la date de sa sortie par jour, mois et année, son loyer par année, par mois et par jour, sa capitation soit qu'il la paye à la ville ou aux arts et métiers; le dixième de son industrie, celui de ses rentes sur particuliers s'il en a; ses impositions accidentelles, s'il en survient, et ses voitures.

Il s'instruira donc de ces choses et les portera sur autant de feuillets qu'il

53 aura d'habitants dans les vingt maisons de son syndicat, observant, pour éviter toute confusion, de tenir assemblés tous les feuillets des habitants d'une même maison, auxquels / le feuillet de la maison même servira comme de frontispice.

La forme de ce second feuillet dont on voit le recto et le verso sera telle qu'on la voit ci à côté.

On lira au titre, Certificat de Syndic, Paris, Police générale.

Le reste sera divisé en dix titres, distribués sur le recto et répétés sur le verso sur le modèle qu'on voit ci à côté.

Sous le premier titre et dans une seule colonne, le nom, l'âge et le pays.

Sous le second titre et dans quatre colonnes, les dates des qualités par jour, par mois et année, les qualités et les lieux où elles ont été prises.

Sous le troisième titre et dans deux colonnes, la date d'entrée dans une province, généralité, ville, bourg ou village. La date d'entrée par jour, par mois et année.

54 Sous un quatrième titre et dans neuf colonnes, / le domicile par province ou généralité, ville, bourg ou village, quartier, rue, syndicat, maison, escalier, étage, porte.

Sous le cinquième titre et dans les trois colonnes, sortie, date de sortie par jour, date de sortie par mois et par année, sortie de la ville, jour.



